

Image not found or type unknown



## Clause trajet non respcete

Par **Fakhreddine75**, le **17/12/2018** à **00:18**

BonjourrrrrMon ex femme refuse de récupérer nos enfants malgres que sur l onc il est stipule qu elle fasse les trajets retours. rnJ ai deja ramener les enfants la semaine dernier pour l intérêts des enfants mais elle va continuer.rnrnQue dois je fairernrnMerci

Par **Tisuisse**, le **17/12/2018** à **08:47**

Bonjour,rnrnFaire, à chaque fois, une main courante chez les policiers ou les gendarmes puis saisir le JAF en vue d'une diminution de la PA puisque ces trajets sont mis, par elle, à votre charge.